



## Compte-rendu du conseil municipal du 19 mai 2009.

Monsieur le maire ouvre la séance à 21H.

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Mer Manin, excusé, qui donne procuration à Mme Sandra Burdin.

Karine Kistrani est élue secrétaire de séance et en accepte la charge.

Invitée en début de séance : Mme Prost.

Mme Prost présente au conseil municipal un projet de sécurisation de la traversée du village consistant à installer des aménagements esthétiques en certains endroits le long de la chaussée afin d'inciter les automobilistes à ralentir dans Merey.

Après le départ de Mme Prost, Monsieur le maire ouvre la séance.

- ◆ Rajout à l'ordre du jour : autorisation pour Mer le maire d'émettre un titre de recette de 48 € sur le comité des fêtes ( vente du fascicule du 11 novembre ) ainsi que pour une subvention de 51€ pour le règlement du DJ de la St Sébastien.

Vote : pour à l'unanimité.

- ◆ Validation d'une convention d'honoraires pour l'étude de sécurisation de la traversée du village entre 1200 et 1500 €.

Vote : pour à l'unanimité.

- ◆ Autorisation de changement d'ordinateur pour le secrétariat de mairie. Le devis ANS s'élève à 883.84 € TTC et sera subventionné à 50 % par le département. L'achat d'une nouvelle imprimante est également prévu pour une somme de 115 €.

L'ancien ordinateur sera mis à la disposition du public pour la consultation du cadastre.

Vote : pour à l'unanimité.

- ◆ Validation du remboursement au km pour le voyage d'étude à Freiburg au barème de la fonction publique territoriale soit 150 € + 30 € de frais de péage pour Mer Xavier Manin.

Mer Xavier Manin se retire du vote.

Vote : 8 pour.

1 contre ( Karine Kistrani )

1 abstention ( Sandra Burdin )

- ◆ Autorisation pour Mer le Maire à passer commande d'une photocopieuse couleur à la place de la photocopieuse noir et blanc actuelle. Un devis est proposé pour une somme de 7600 € TTC avec une reprise de 2000 € pour l'ancien matériel, soit un investissement de 5600 € TTC pour la commune.

Vote : 9 pour.

1 contre ( Damien Reggazzoni )

- ◆ Validation de la consultation d'entreprise pour la réfection des trottoirs du lotissement de la Combe du Berger.

Une estimation provisoire du coût des 7000 m<sup>2</sup> de trottoir à renover s'élève à 120 000 €.

Vote : 9 pour.

2 abstentions ( Damien Regazzoni et Noël Laithier )

- ◆ Validation de la consultation d'entreprises pour les travaux d'aménagement du chemin de la Vaivre. Nature des travaux : reprofilage de la chaussée de 10 cm + un curage du fossé + un enduit bi-couche + un enrobé.

Vote : pour à l'unanimité.

- ◆ Validation de la convention de répartition des travaux d'assainissement et signalisation pour l'accès à la carrière et aux établissements Vieille entre la CCPO, la commune de Villers et la commune de Mérey.

Non validé.

- ◆ Validation du contrat " Création d'un site Internet communal " et autorisation pour Mer le Maire à signer une convention.

Présentation d'une maquette de site réalisée par Mer R. Bulle et s'élevant à 1540 € TTC.

Vote : 10 pour.

1 abstention ( Damien Reggazzoni )

- ◆ Validation des travaux d'aménagement de la place de la mairie, phase 1, et autorisation pour Mer le Maire à signer la commande.

Le devis retenu est celui de l'entreprise Demoly avec une demande de rabais de 4% soit une somme de 19025.67 € TTC.

- ◆ Informations diverses :

Sandra Burdin rappelle que le buffet de dessert de la fête des mères aura lieu le vendredi 5 juin à 20H et qu'un inventaire de la salle des fêtes sera fait ce même jour à 17H.

Monsieur le Maire lève la séance à 23H.

La secrétaire de séance :

Le Maire: